

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	8
• votants	10
• absents	3
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 28 novembre 2018 à 18 heures 00

Date de convocation :

21 novembre 2018

Date d'affichage :

22 novembre 2018

Objet

Création d'emploi

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes STRADERE Michèle, BOLEA Maryse, NOE Liliane, ARIES Fabienne,

Ms MAURETTE Bernard, SALES André, DELORT Thierry, VALLE Anthony

Absent : BRUNA Roger

Procurations : SIBRA Gérard donne procuration à MAURETTE Bernard
VEYRIES Nadine donne procuration à STRADERE Michèle

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu des travaux et de l'entretien à effectuer sur la commune, il convient de renforcer les effectifs du service technique.

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi d'adjoint technique polyvalent à temps complet pour l'entretien des espaces verts, les travaux techniques, le nettoyage du village... à compter du 16 janvier 2019.

Cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique au grade d'adjoint technique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à



la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des emplois,

DECIDE :

d'adopter la proposition du Maire

de modifier ainsi le tableau des emplois,

d'inscrire au budget les crédits correspondants.

ADOPTÉ :

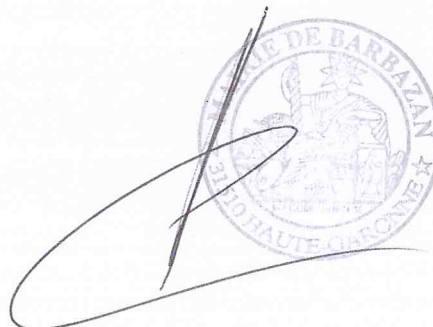
à l'unanimité des membres présents.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 03 décembre 2018

Le Maire

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal is light blue and contains the text 'COMMUNE DE BARBAZAN' at the top and 'HAUTE-GARONNE' at the bottom, with a central emblem. The signature is a large, stylized cursive mark.